



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021**



Patrick APPERE

Président de l'ANDES

« C'est avec fierté que je vous présente la nouvelle version du Rapport d'Activité de notre association. Comme depuis quatre années maintenant, l'Association Nationale des Elus en charge du Sport vous propose de revenir sur toutes les décisions et actions engagées durant l'année.

Ce document de référence donne une vision complète de tout le travail mené par les techniciens et les élu(e)s aussi bien dans les services quotidiens apportés aux adhérents qu'à travers les grands chantiers d'intérêt régional ou national.

Dans un premier temps je tiens à saluer, Marc Sanchez et son équipe, que je remercie pour son implication et son action depuis sa prise de fonction en 2015 et tout au long de son mandat.

Malgré un contexte encore impacté par la crise sanitaire, notre nouvelle équipe dirigeante a redoublé d'efforts dès sa nomination, ainsi de nombreuses réalisations et actions ont déjà vu le jour, venant ainsi concrétiser l'ambition du projet de mandat, construit à l'horizon de Paris 2024, autour de plusieurs grands axes parmi eux : le lancement des nouvelles commissions thématiques, le développement du réseau à travers la refonte de l'animation du réseau des référents, l'accroissement des partenariats et des collaborations avec les acteurs institutionnels mais aussi privés et enfin le renforcement de notre présence dans le paysage institutionnel, pour défendre les intérêts des collectivités locales.

À la lecture de ce rapport d'activité 2021, vous prendrez, j'en suis sûre, la mesure des premiers résultats de notre projet. En témoigne par exemple, la création de l'organisme de formation de l'ANDES, la publication de l'étude sur l'accompagnement financier du sport professionnel par les collectivités ou encore la forte mobilisation de l'ANDES sur le décret concernant la compensation des pertes d'exploitation des complexes aquatiques en France.

Je souhaite enfin souligner, que l'ensemble de notre action est rendu possible grâce à la mobilisation et à l'engagement de tous. Aussi, je tiens à remercier chacune et chacun de nos adhérents, partenaires et collaborateurs qui portent en eux la volonté de faire évoluer l'ANDES, afin de donner au sport la place centrale qui devrait être la sienne depuis bien longtemps.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne lecture de ce rapport d'activité. »

EN BREF

SOMMAIRE

Le fonctionnement de l'ANDES	04
Le bureau	05-06
Équipe et missions	07-08
Nos partenaires	09
Nos publications	10-11
Assemblée générale	12
Comités Directeurs	13
Référents départementaux	14-15
Commissions	16-19
Webconférences	20
Autres actions de l'ANDES	21
Agence Nationale du Sport	22-23
2021 en images	24
Événement	25
Nouveau service : Les formations	26
Comment adhérer ?	27

Direction de la publication

et de la rédaction : ANDES

Conception : Agence BlackPaper.fr



Des conseils
personnalisés et un
accompagnement



Un réseau
d'échange

QUI SOMMES NOUS ?

Née de la volonté de quelques élu(e)s locaux de ne pas rester isolés face aux problématiques rencontrées sur le terrain, l'Association Nationale des Élu(e)s en charge du Sport (ANDES) fait bouger les lignes pour le développement du sport français.

Regroupant Maires / élu(e)s en charge des sports de l'hexagone et d'Outre-mer, ayant reçu délégation de leur conseil municipal, l'ANDES est un vecteur d'échanges privilégiés sur les politiques sportives des villes et permet d'accompagner, au quotidien, les élu(e)s locaux grâce à ses réseaux d'experts et ses relais de terrain. Par ces échanges, structurés sur des outils dédiés et accessibles sur son site internet www.andes.fr, ses adhérents bénéficient ainsi d'un partage enrichissant d'expériences, de conseils et de bonnes pratiques, à l'échelle nationale.

DYNAMISME, COHÉSION & PLURALISME

Avec 8000 communes et groupements de communes en réseau dont 150 en Outre-Mer, l'ANDES est devenue un acteur incontournable auprès de l'Etat, du mouvement sportif et du monde économique. Elle représente les intérêts des collectivités locales, premiers financeurs publics du sport, avec 9,3 Milliards d'euros par an et propriétaires à 80% du parc sportif français et relaie leurs problématiques au sein des instances décisionnaires locales et nationales.

8000

villes et groupements de communes en réseau

86

référents sur tout le territoire

20

publications produites

15

wébinaires organisés par l'ANDES



Organisation de réunions thématiques



Une structure représentative

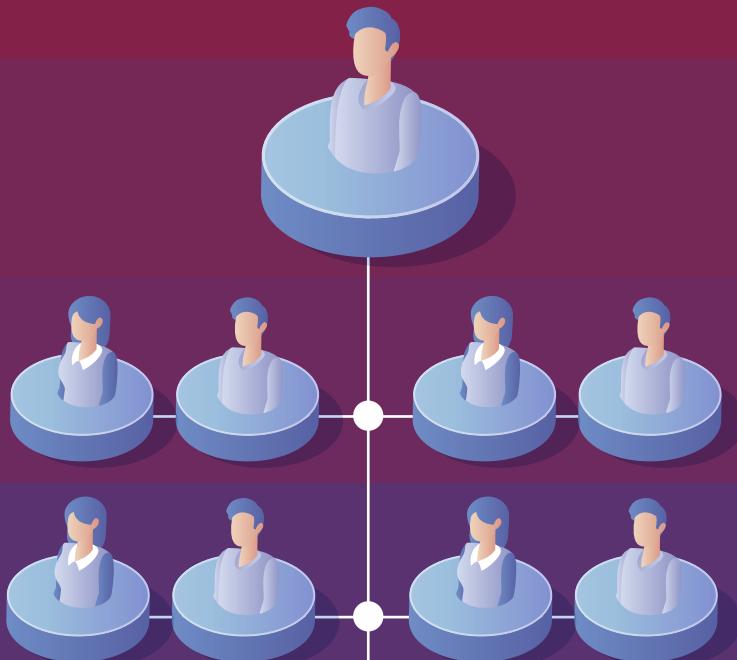


Des partenariats d'expertise



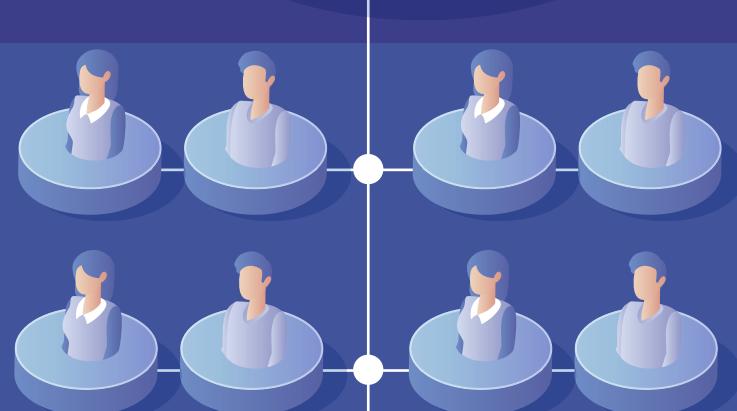
Des formations professionnelles

Le Bureau



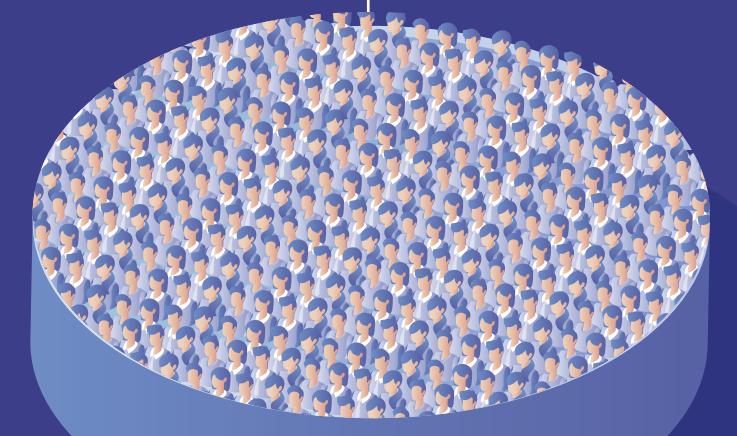
Le Comité Directeur

Composé de 36 représentants de communes ou de groupements de communes adhérents, élu(e)s lors de l'assemblée générale pour une durée de 3 ans. Le comité constitue l'organe d'administration de l'ANDES dont l'objectif principal est la définition et la fixation des grandes orientations politiques et stratégiques de l'association.



Les Techniciens

10 techniciens qui œuvrent à la déclinaison des orientations du comité et accompagnent quotidiennement l'ensemble des adhérents pour les aider à la mise en place de leur politique sportive.



Les Adhérents

◆ Le bureau



Président
Patrick APPERE
Brest (29)



Vice-Présidente
Brigitte MASSON
Saint-Étienne (42)



Vice-Président
Pierre RABADAN
Paris (75)



Vice-Présidente
Catherine LEONIDAS
La Rochelle (17)



Vice-Président
Damien GOT
Romans sur Isère (26)



Secrétaire Général
Vincent SAULNIER
CC de Château Gontier (53)



Secrétaire Générale Adjointe
Marie Noëlle FLEURY
Chamonix Mont Blanc (74)



Trésorière
Line MALRIC
Blagnac (31)



Trésorier Adjoint
Frédéric LECLERC
Montlouis sur Loire (37)

◆ Comité Directeur

AGEN (47) Alain KLAJMAN,

ANGERS (49) Charles DIERS,

ANGOULEME (16)

Patrick BOURGOIN,

ALBI (81) Michel FRANQUES,

BELFORT (90) Pierre-Jérôme COLLARD,

BESSANCOURT (95) Jean-Pierre GAFFEZ,

BIARRITZ (64) Xavier DELANNE,

BLAGNAC (31) Line MALRIC,

BREST (29) Patrick APPERE,

CHARTRES DE BRETAGNE (35) Florence POULAIN,

CHATEAUROUX (36) Denis MERIGOT,

CHAMONIX MONT BLANC (74) Marie-Noëlle FLEURY,

CC du PAYS DE CHATEAU GONTIER (53) Vincent SAULNIER,

COMPIEGNE (60) Christian TELLIER,

CRETEIL (94)

Jérôme LE GUILLOU,

DOUAI (59) Michaël DOZIERE,

DIJON (21) Claire TOMASELLI,

LA ROCHE SUR YON (85)

Sébastien ALLAIN,

LA ROCHELLE (17)

Catherine LEONIDAS,

LAVELANET (09) Marc SANCHEZ,

LUXEUIL LES BAINS (70)

Stéphane KROEMER,

MARCQ EN BAROEUL (59)

Didier ELLART,

MONTLOUIS SUR LOIRE (37)

Frédéric LECLERC,

OBJAT (19) Philippe VIDAU,

ORSAY (91) Elisabeth DELAMOYE,

PARIS (75) Pierre RABADAN,

PORNIC (44)

Christiane VAN GOETHEM,

REIMS (51) Raphaël BLANCHARD,

ROMANS SUR ISERE (26)

Damien GOT,

METROPOLE ROUEN NORMANDIE (76)

David LAMIRAY,

SAINT ETIENNE (42)

Brigitte MASSON,

SAINT QUENTIN (02)

Frédéric ALLIOT,

TARASCON SUR ARIEGE (09)

Alexandre BERMAND,

TARBES (65) Elisabeth BRUNET,

TREMBLAY EN France (93)

Patrick MARTIN,

VILLE D'AVRAY (92) Antoine FURNO



**Cyril CLOUP**

Directeur général

- En charge des relations institutionnelles et des partenariats.
- Commission JOP Paris 2024
- Commission Développement durable

✉ cyril.cloup@andes.fr

**Anaïs DELPECH**

Directrice administrative et des ressources humaines

En charge des commissions

«Outre-Mer» et «Égalité et citoyenneté»

✉ anais.delpech@andes.fr

**Dimitri BERIAC**

Chargé de communication,

- Newsletter
- Réseaux sociaux
- Relations presse
- Congrès annuel

✉ contact@andes.fr

**Lewis CALMETTES**

Chargé de mission,

- Animation du réseau des référents
- Commission «Sport professionnel, Haut-Niveau et performance»
- En charge des règles fédérales et normes sportives

✉ lewis.calmettes@andes.fr

**Lorraine LEMAITRE**

Chargée de Mission -
Organisme de formation

✉ formation@andes.fr

**Nathalie BOLON**

Assistante administrative et Comptable.

✉ nathalie.bolon@andes.fr

**Akram ALLAL**

Chargé de missions

Commission Sport Santé Prévention
Handicap

✉ akram.allal@andes.fr

**Gwenaël SOUMY**

Chargé de Mission,

- Équipements sportifs et suivi des dossiers relatifs à l'Agence nationale du sport
- Comité de coordination « Conférences Régionales du Sport »
- Commission « Pratiques Emergentes et équipements de proximité »

✉ gwenael.soumy@andes.fr

**Wilhem VEDEL**

Chargé de mission,

Veille & club parlementaire

✉ wilhem.vedel@andes.fr

**Elise MAZIER**

Assistante administrative

✉ contact@andes.fr



Des conventions de partenariat signées en faveur du sport pour tous !

L'ANDES et ses partenaires favorisent la pratique du sport pour mettre en lumière les bénéfices des activités sportives et se retrouver sur des objectifs communs dont l'insertion sociale, la santé, le maintien du lien social.

Acteurs économiques



Partenaires institutionnels



Mouvement sportif



Nos Interlocuteurs





Réussir sa piscine publique, 5 défis pour l'élu local

En présence de la Ministre déléguée aux sports, Roxana Maracineanu, l'ANDES et EDF ont annoncé la publication d'un guide pratique à destination des élus locaux autour des enjeux de construction et de rénovation des piscines publiques.

La piscine constitue un équipement structurant sur un territoire pour les publics de tous les âges. Elle incarne un lieu de détente, de bien-être, de santé et revêt une dimension éducative à travers l'enjeu du savoir-nager et de l'aisance aquatique. « Aujourd'hui, les piscines sont en pleine mutation et nécessitent des fortes transformations pour les rénover et concevoir les installations de demain, plus innovantes, plus responsables et performantes.

Dans le cadre de notre partenariat avec EDF, nous avons conçu ce guide comme un outil pédagogique et méthodologique pour les élus locaux qui portent des projets aquatiques afin de les aider à s'entourer des différentes expertises, pour réussir ces projets complexes » indique Marc Sanchez, Président de l'ANDES (2015 à 2021).

Intitulé « réussir sa piscine, 5 défis pour l'élu local », le guide présente les exigences d'un projet de construction ou de rénovation d'un équipement aquatique autour de cinq grands défis à relever. D'abord, il convient de proposer des solutions qui correspondent aux attentes du public et à la capacité financière de la collectivité. Le projet doit garantir le confort et la sécurité des usagers face aux impératifs réglementaires (température et qualité sanitaire de l'eau, performance acoustique et qualité de l'encadrement) mais aussi viser l'excellence sur le plan environnemental à travers des équipements sobres en consommations d'eau et d'énergie de leur conception à leur exploitation.

Maîtriser les consommations de chauffage, d'éclairage et celles liées au système de traitement de l'eau et de l'air représente un enjeu prioritaire pour réduire le budget de fonctionnement et optimiser la performance des installations.

L'ANDES s'est appuyée sur l'expertise d'EDF pour élaborer ce guide, ainsi que



sur les retours d'expérience de ses filiales Dalkia et Dalkia Smart Building en matière d'efficacité énergétique, notamment au titre de la rénovation et de l'exploitation des piscines. «Avec plus de 500 références, nous accompagnons les élus et acteurs locaux pour concevoir des centres aquatiques innovants et décarbonés en utilisant les énergies renouvelables, comme le soleil et l'air pour chauffer les bassins et les annexes, en mettant en place des dispositifs de pilotage des installations et de récupération d'eau. Le potentiel d'économies d'énergie est considérable.» précise Jean-Pierre Frémont, Directeur Territoires et Action Régionale d'EDF. EDF, partenaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et l'ANDES labellisée Terre de jeux 2024, s'engagent, à travers ce guide, aux côtés des territoires pour leur transition énergétique.

ANDES, créateur de ressources au quotidien

En accès libre à tous nos membres, vous pouvez consulter et télécharger en quelques clics, l'ensemble de nos guides et nos fiches ainsi que toutes nos publications sur notre site internet : www.anDES.fr/publications



GUIDE PRATIQUE DE L'ÉLUE EN CHARGE DES SPORTS 2020

NOUVEAU



ÉTUDE SUR LE FINANCEMENT PUBLIC DU SPORT PROFESSIONNEL 2021



GUIDE FINANCEMENTS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS 2020



GUIDE « LA NOUVELLE ÉCONOMIE DU SPORT » NOVEMBRE 2016



ENQUÊTE LA PLACE DU SPORT FÉMININ DANS LES POLITIQUES SPORTIVES LOCALES



RECUEIL D'EXPÉRIENCES SPORT & INTERCOMMUNALITÉS



FICHE « LA REDEVANCE DE MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PROFESSIONNELS »



FICHE « ACTIVITÉS SPORTIVES NAUTIQUES ET AQUATIQUES : QUELLES PRATIQUES, QUELLE RÉGLEMENTATION SUR LES ESPACES NATURELS ?»



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le renouvellement
des membres des
instances dirigeantes
ont eu lieu les
3 et 4 juin 2021
en visioconférence.

Le nouveau comité directeur élu par l'assemblée générale, s'est réuni à huis clos pour élire le nouveau Président et son bureau.

Parmi les projets de mandat (2021-2024) :

- **Renouvellement et lancement des 8 commissions thématiques** et du comité de coordination des conférences régionales du sport
- **Lancement d'une enquête** sur le pass'sport
- **Lancement d'un « Guide pratique »** à destination des collectivités locales pour la mise en œuvre du plan « 5 000 équipements sportifs de proximité » du gouvernement.
- **Création d'un « Tour de France des régions »** pour aller à la rencontre des élu(e)s.



Il y a eu
7 comités
directeurs
en 2021

dont 3 comités depuis
le renouvellement
des instances.



13 / 07

à Créteil à la Maison du Handball



23 / 09

à Paris



16 / 11

à Paris

Projet de mandat



Le lancement de nouvelles commissions thématiques, afin de répondre aux préoccupations du moment, telles que la transformation de la vie associative ou encore l'évolution des pratiques.



Le développement du réseau à travers la refonte de l'animation du réseau des référents mais aussi l'implémentation de nouveaux services comme la formation.



L'accroissement des partenariats et des collaborations avec les acteurs institutionnels mais aussi privés, dans le but d'élargir les connaissances de l'association et de renforcer les expertises.



Le renforcement de notre présence dans le paysage institutionnel, pour défendre les intérêts des collectivités locales et peser d'avantage dans les prises de décisions nationales.

Les référents départementaux

En 2021, 86 référents départementaux étaient à votre disposition sur plus de 60 départements métropolitains et ultramarins. Cette année a été particulièrement dense avec 34 réunions dans vos territoires qui ont rassemblé et mis en relation près de 500 participants.

L'occasion pour les adhérents de l'ANDES d'avoir accès au réseau pour lequel ils ont choisi d'adhérer, de rencontrer leurs collègues et d'en apprendre davantage sur les projets et problématiques d'autres collectivités. De surcroît, les participants ont eu accès à divers invités tels que les services de l'Etat (SDJES) pour parler du Savoir Rouler A Vélo (SRAV) par exemple, ou du Mouvement sportif pour faire le lien entre les collectivités et les associations sportives notamment au regard de la situation sanitaire particulièrement préoccupante pour l'ensemble des acteurs qui font l'activité physique et sportive



Vice-Présidente
Brigitte MASSON
Saint-Étienne (42)



Vice-Président
Damien GOT
Romans sur Isère (26)

dans les territoires. Enfin, dans le cadre du partenariat qui lie l'ANDES à la FFBB, des réunions ont été organisées en marge des Opens 3x3 de basket afin de permettre aux adhérents de profiter de beaux événements sportifs.

Les temps forts des référents départementaux en 2021 :

- **L'opération « L'ANDES près de chez vous »** avec 19 réunions du 22 au 27 mars 2021
- **La réunion nationale des référents** au Stade Charléty à Paris, le 17 novembre 2021
- **Le Tour de France des Régions** au Centre Sportif de Normandie, à Houlgate (14), le 20 novembre 2021

Pour trouver les référents de votre département, rendez-vous sur l'annuaire disponible sur le site internet :

<https://www.andes.fr/carte-de-france/>



1^{ère} étape du Tour de France des Régions en Normandie

La nouvelle gouvernance élue en juin 2021, souhaite se rapprocher des territoires et aller à la rencontre de ses adhérents afin de faire un état des lieux des problématiques locales et d'intégrer les adhérents dans les réflexions de l'association au niveau national.

Sur la base d'un investissement particulièrement notable de son référent dans le Calvados, M. Mustapha MZARI ROSSI, et avec le soutien des deux autres référents en Normandie, MM. Hervé GOUJON (76) et Christian COSSEC (50), ce sont plus de 70 Maires et adjoints qui se sont réunis dans le haut-lieu sportif régional qu'est le Centre Sportif de Normandie, samedi 20 novembre 2021.

Après une matinée de séminaire, où les élus du département du Calvados ont pu échanger sur des projets communs, ce sont plusieurs collectivités de la région Normandie qui se sont réunis afin d'échanger sur la Conférence Régionale du Sport et sur l'attractivité territoriale dans la perspective des Jeux Olympiques

et Paralympiques Paris 2024. En présence du Président de l'ANDES, de M^{me} Aline LOUISY-LOUIS, Vice-Présidente du Conseil Régional de Normandie, et des représentants de la DRAJES et du monde économique et social (collèges de la nouvelle gouvernance du sport), les échanges ont été particulièrement riches.

Paroles des Vice-Présidents :

« C'est avec beaucoup d'envie et de projets que nous avons accepté la mission confiée par le Président, M. Patrick APPERE, de définir et de mettre en œuvre la stratégie de développement du réseau de l'ANDES. En particulier, il s'agit de faire franchir un cap important à l'association et d'inscrire les référents départementaux, pierre angulaire de notre maillage territorial, dans une nouvelle dynamique en capacité de relever les différents enjeux à venir pour les collectivités locales, tels que l'installation d'une nouvelle gouvernance du sport en France et la perspective de l'accueil des JOP Paris 2024. »

Les référents départementaux

							
Saint-Quentin (02) Frédéric ALLIOT	Le Vernet (03) Jacky PARENTON	Yzeure (03) Jérôme LABONNE	Manosque (04) Alain DEMOULIN	Cap Dail (06) Gilles FRASNETTI	Falicon (06) Noël CRISTINA	Lavelanet (09) Erald GAST	Onet-Le-Chateau (12) Didier PIERRE
							
La Ciotat (13) Richard MOLINES	Rognac (13) Pauline MONET	Cormelles-Le-Royal (14) Mustapha MZARI ROSSI	Angoulême (16) Patrick BOURGOIN	La Rochelle (17) Catherine LEONIDAS	Objat (19) Philippe VIDAU	Dijon (21) Claire TOMASELLI	Saint-Brieuc (22) Thierry STIEFVATER
							
Romans-Sur-Isere (26) Damien GOT	Montélimar (26) Emeline MEHUKAJ	Nogent-Le-Roi (28) Chrystel CABURET	Brest (29) Patrick APPERE	Nailloux (31) Daniel BAUR	Libourne (33) Jean-Louis ARCARAZ	Servian (34) Nicolas ROUQUAIROL	Chartres-De-Bretagne (35) Florence POULAIN
							
Rennes (35) Frédéric BOURCIER	Montlouis-Sur-Loire (37) Frédéric LECLERC	Le-Pont-De-Claix (38) Maxime NINFOSI	Loir-et-Cher (41) Jean-Christophe DUPONT	Roanne (42) Gilles PASSOT	Saint-Etienne (42) Brigitte MASSON	Montargis (45) Dominique DELANDRE	Marmande (47) Charles CILLIERES
							
Agen (47) Alain KLAJMAN	Saumur (49) Jonathan JOSSE	Avranches (50) Christian COSSEC	Reims (51) Raphaël BLANCHARD	Chaumont (52) Jessica GOULIN	Chateau Gontier (53) Vincent SAULNIER	Meral (53) David JULIEN	Metropole Grand Nancy (54) Hervé FERON
							
Marcq En Baroeul (59) Didier ELLART	Compiègne (60) Christian TELLIER	Bethune (62) Patrick PERRIN	Saint Martin Lez Tatinghem (62) Frédéric GAUTRIN	Riom (63) Daniel GRENET	Biarritz (64) Xavier DELANNE	Tarbes (65) Elisabeth BRUNET	Perrigean (66) Sébastien MENARD
							
Saint-Cyprien (66) Dominique ANDRAULT	Mulhouse (68) Christophe STEGER	Dardilly (69) Bernard PAGET	Métropole De Lyon (69) Yves BEN ITAH	Luxeuil-Les-Bains (70) Stéphane KROEMER	Chalon sur Saône (71) Pierre CARLOT	Chamonix (74) Marie-Noëlle FLEURY	Petit-Couronne (76) Hervé GOJON
							
Melun (77) Noël BOURSIN	Saint Germain En Laye (78) Marie AGUINET	Amiens Métropole (80) Guillaume DUFLOT	Saint-Sulpice-La-Pointe (81) Laurent SAADI	Saint-Raphaël (83) Hafida RAMI	Lucon (85) François HEDUIN	Limoges (87) Sylvie ROZETTE	Rilliac-Rancon (87) CHALANGEAS Julien
							
Epinal (88) Marie-Christine SERIEYS	Sens (89) Romain CROCCO	Belfort (90) Pierre Jérôme COLLARD	Saint-Michel-sur-Orge (91) Dominique TAFFIN	Viry-Châtillon (91) Clément CAILLAUD	Bois-Colombes (92) Marc LANOY	Meudon (92) Francine LUCCHINI	Montreuil (93) Anne-Marie HEUGAS
							
Tremblay-en-France (93) Patrick MARTIN	Créteil (94) Jérôme LE GUILLOU	Bessancourt (95) Jean-Pierre GAFFEZ	Saint-Ouen-l'Aumone (95) Gilbert DERUS	Le Moule (971) Marcelin CHINGAN	Les Abymes (971) Philibert MOUEZA	Sainte-Anne (971) Mariette MANDRET	Le François (972) Lionel GRANDIN
							
Saint-Joseph (972) Joël CRETINOIR	S'-Laurent-du-Maroni (973) Dominique CASTELLA	L'Etang-Sale (974) Guy PAYET	Petite-Ile (974) Olivier FORT	M'tsamboro (976) Mohamadi ALI BACAR	Mamoudzou (976) Toiyifou RIDJALI		



LES COMMISSIONS

Commission Sport Santé Prévention Handicap

10 membres

Rapporteurs :



Line MALRIC Didier ELLART

Technicien : Akram ALLAL

La commission Sport Santé Prévention Handicap fait suite au groupe de travail « sport santé » qui a été créé sur le précédent mandat. Cependant, la volonté des élus dirigeants a été de lui donner une plus grande « visibilité » et d'élargir ses missions en y rattachant également la notion de sport-handicap.

D'une part, l'ANDES envisage d'assister les communes souhaitant développer le sport-santé sur ordonnance sur leur territoire, avec l'appui du groupe de travail « Sport Santé Prévention Handicap » auprès de leurs collectivités locales adhérentes. Et d'autre part, l'ANDES s'est fixée comme dessein en s'associant avec le CPSF, de sensibiliser et de promouvoir la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap, avec la réalisation du « Guide » pour ses collectivités locales adhérentes.

Un appel à candidature avait été lancé en juillet auprès des élus de l'association et le 23/09 dernier le comité directeur a validé les candidatures pour cette commission et les 7 autres que comptent l'ANDES.

Afin d'y remédier, plusieurs axes de travail sont développés, s'étalant sur une période d'un an : d'octobre 2021 à septembre 2022 :

Sport-santé :

- Axe 1 : Porter attention à la législation et l'actualité en matière de sport-santé ;
- Axe 2 : Réaliser un sondage auprès

des collectivités locales du réseau pour recenser leurs actions sport-santé mises en place ;

- Axe 3 : Suivre et établir un bilan des dispositifs « sport sur ordonnance » afin d'établir un état des lieux des dispositifs existants ;
- Axe 4 : Réaliser des fiches pratiques pour aider et conseiller les collectivités dans le développement d'une offre en sport-santé sur leur territoire ;
- Axe 5 : Suivi et coordination des travaux à l'échelle européenne notamment dans le cadre du Réseau Active Locale Europe.

Sport handicap :

- Axe 1 : Recenser et valoriser les expériences locales, afin d'alimenter le guide
- Axe 2 : Promouvoir le guide sur les parasports à destination des élus aux sports,
- Axe 3 : Promouvoir les actions en faveur d'une offre sportive adaptée aux personnes en situation de handicap

Commission Outre-mer

10 membres

Rapporteurs :



Catherine LEONIDAS Marc SANCHEZ

Technicien : **Anaïs DELPECH**

La commission créée il y a plusieurs années déjà, à vocation a être un lieu d'échanges pour les territoires ultra-marins afin de mieux prendre en compte leurs spécificités économiques, socio-démographiques et géographiques, mais aussi à produire des actions/outils pratiques permettant de faciliter le quotidien des élus.

La première réunion de la commission a eu lieu le 20 octobre dernier en visioconférence à l'issue de laquelle trois axes de travail ont été définis :

- Axe 1 : Mener un travail de sensibilisation, d'information & d'accompagnement auprès des collectivités, notamment sur la connaissance des mécanismes de la méthode projet, du financement du sport et des différentes enveloppes mobilisables.
Cela pourra se traduire via la production de plusieurs outils : memento, webconférence, session de formation. L'objectif est de permettre aux élus et à leurs collectivités de mieux maîtriser les dispositifs et ainsi de faciliter le dépôt des dossiers.
- Axe 2 : Réfléchir à la révision de la répartition actuelle des crédits de l'ANS en Outre-mer en étant force de propositions.

- Axe 3 : Dès que les conférences régionales du sport et les conférences des financeurs seront installées, mener un travail de coordination sur les futurs projets sportifs de territoires qui seront formalisés.

Dans la continuité des échanges, l'ANDES a organisé avec l'appui et la collaboration de la FFBB une réunion avec les ultra-marins le 17 novembre dernier en marge du salon des maires. Une cinquantaine d'élus ont participé à cet évènement auquel étaient présents le Président de l'ANDES, le Président de la FFBB et le Directeur général de l'Agence nationale du Sport. Ce fut notamment l'occasion d'échanger sur le plan « 5 000 équipements de proximité » et sur l'avancement des conférences régionales du sport.

Commission Pratiques émergentes et équipements de proximité

12 membres

Rapporteurs :



Julien
CHALANGEAS

Raphaël
BLANCHARD

Technicien : **Gwenaël SOUMY**

Dans un contexte sociétal en constante évolution avec des pratiquants s'orientant de plus en plus vers de nouvelles pratiques, les collectivités se doivent d'être à leur écoute et adapter l'offre sportive sur leur territoire.

Installée en visioconférence le 4 novembre dernier, la commission a pu travailler sur le cadrage et la définition des pratiques émergentes ainsi que relever les premières problématiques afférentes.

Ainsi, après avoir identifié les thématiques à traiter, 2 axes de travail prioritaires ont pu être mis en évidence :

- Rencontrer les fédérations et acteurs institutionnels impliqués dans une stratégie de développement axée

sur les nouvelles pratiques afin de consolider les liens et la collaboration avec les collectivités ;

- Réaliser un recueil d'expériences d'initiatives locales (tant en termes d'équipements et leur automatisation pour l'ouverture à tous les pratiquants, qu'en termes d'intégration des pratiquants libres et nouvelles pratiques dans la politique sportive) afin de donner des clés de développement aux acteurs locaux.

Commission Paris 2024

27 membres

Rapporteurs :



Christian TELLIER



Elisabeth BRUNET

Technicien : Cyril CLOUP

Dans moins de 1 000 jours PARIS 2024 organisera les Jeux olympiques du 26 juillet au 11 août 2024 et les jeux paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024 en France.

Au-delà de l'organisation des Jeux qui incombe au comité d'organisation Paris 2024, il s'agit pour la Commission de travailler sur la mobilisation des territoires de métropole et d'outre-mer et surtout l'héritage des Jeux.

Cette commission est composée de 26 membres avec une quinzaine d'ambassadeurs régionaux.

Elle a été créée le 21/11/2017 sous la forme de groupe de travail pour devenir ensuite une commission de travail au regard des enjeux à venir pour les collectivités.

La dernière commission s'est réunie le 9 novembre dernier pour fixer la feuille de route jusqu'aux Jeux de Paris 2024.

Les thèmes relatifs à la mobilisation des territoires sont nombreux avec : la semaine olympique et paralympique, la journée olympique, le label Terre de Jeux, le programme des volontaires, le relais de la flamme, les centres de préparation aux jeux, les financements dédiés,

Les axes de travail sont les suivants :

- Mailler le territoire national avec la mise en place des Ambassadeurs régionaux ANDES sur le thème de Paris 2024.
- Répondre aux attentes des Collectivités locales avec un partage accru des expériences, des initiatives, des animations, des outils de promotion et des supports juridiques (modèles de convention sportifs de haut niveau, mise à disposition d'équipements...).
- Renforcer la représentation de l'ANDES dans les instances de Paris 2024 avec une collaboration étroite et régulière.

Commission Égalité et Citoyenneté

10 membres

Rapporteur :



Sébastien ALLAIN

Technicien : Anaïs DELPECH

Issue de la volonté de la nouvelle mandature en place depuis juin 2021, la commission Égalité et Citoyenneté a pour mission d'évoquer des thématiques qui étaient jusqu'ici encore peu abordées par l'ANDES, à l'image des associations et du bénévolat ou bien encore de la lutte contre les violences & les discriminations, des inégalités d'accès au sport...

La première réunion a eu lieu le 19 octobre 2021 en visioconférence. Ce fut l'occasion d'engager une discussion sur les sujets prioritaires à traiter, parmi eux la question du bénévolat et des associations est apparue naturellement, en raison des impacts de la crise du Covid 19.

En conséquence, une première feuille de route avec 4 axes de travail a pu être établi.

• Axe 1 : La rédaction d'un résumé sur la loi « Démocratisation du Sport » où la question de la professionnalisation des dirigeants interroge beaucoup d'acteurs dont les collectivités,

• Axe 2 : La construction d'un questionnaire pour effectuer un sondage « flash » auprès du réseau ANDES afin de recenser les besoins & attentes des bénévoles.

• Axe 3 : La constitution d'un « guide/memento » sur la « relation club/association-collectivité » qui devra recenser les dispositifs d'aides existants mais également des bonnes pratiques à diffuser.

• Axe 4 : Réfléchir à des actions de communication et de sensibilisation auprès des « citoyens » pour faire comprendre le rôle majeur des associations et de leurs bénévoles, sans lesquels la pratique d'une activité serait plus compliquée et beaucoup plus cher. Pour réaliser des messages de communication la commission pourrait solliciter des sportifs de Haut-niveau.



Commission Sport professionnel, Haut-niveau et Performance

20 membres

Rapporteurs :



Sylvie ROZETTE **Frédéric BOURCIER**



Technicien : **Lewis CALMETTES**

La commission Sport professionnel qui existait depuis plusieurs années voit désormais son périmètre évoluer avec le rajout de la dimension Haut-niveau et Performance.

Alors qu'elle s'intéressait principalement aux disciplines gérées par une ligue professionnelle reconnue par l'ANLSP, les membres de cette commission élargie devront donc s'intéresser en sus à l'antichambre du sport professionnel et les différentes passerelles entre monde amateur et professionnel, mais également aux relations avec les athlètes de haut-niveau dans des sports dits individuels.

La commission a été officiellement installée en visioconférence le 15 octobre, durant laquelle il a notamment été présentée l'étude sur le « Financement public du sport professionnel – saison 2018/19 », co-réalisée avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges.

Plusieurs sujets de réflexion composent la feuille de route :

- Axe 1 : Entretien et développement de relations privilégiées avec les Ligues professionnelles et Fédérations sportives pour une fluidité de gestion des problématiques diverses,
- Axe 2 : Recensement de documents ressources tels que des conventions de subventions, d'achats de prestations de service ou de mise à disposition de l'équipement sportif au club, afin que l'ANDES soit un véritable appui auprès de ses adhérents,
- Axe 3 : Organisation de temps d'échanges réservés aux adhérents ANDES, en présence d'experts reconnus, sur différents sujets propres aux relations entre les collectivités et les clubs professionnels (ou semi-professionnels) dans le but de définir des positions à défendre en faveur des collectivités locales.



Nos webinaires
ont rassemblé
plus de 4000
connexions
en 2021

WEBINAIRES

Organisation de webconférences à destination des adhérents avec l'appui de plusieurs intervenants extérieurs (Cabinet juridique, experts, institutionnels et Fédérations). Les webconférences ont été enregistrées afin de les mettre en ligne sur le site de l'ANDES, en accès libre.

01 Guide « Réussir sa piscine publique, 5 défis pour l'élu local »

Les thèmes abordés : le positionnement de l'élu local en charge du projet, de l'évolution des pratiques aquatiques, de la sécurité, des coûts de fonctionnement et d'investissement.

02 Présentation du Guide des « sources de financements des équipements sportifs pour l'année 2021 »

Présentation du guide et des principales sources de financements en faisant intervenir trois structures partenaires qui ont pu évoquer leurs dispositifs de cofinancement : la Banque des Territoires, la Fédération Française de Football afin d'aborder le Fonds d'Aide au Football Amateur et l'Agence nationale du Sport.

03 Déduction fiscale des cotisations des adhérents

Information, sur les modalités pratiques du dispositif de remboursement d'une partie de la cotisation pour les associations, en lien avec le cabinet FIDAL.

04 Les modalités pratiques de reprise des activités sportives et de réouverture des enceintes sportives aux spectateurs à partir du 19 mai

Présentation des modalités de reprise des activités physiques et sportives dans les équipements couverts et découverts et sur la voie publique, ainsi que celles concernant la réouverture des enceintes sportives pour l'accueil du public.

05 La rentrée sportive de septembre 2021 : application du pass sanitaire et du protocole sanitaire pour la pratique sportive

Information sur l'application du pass sanitaire et sur les protocoles sanitaires des fédérations pour aider les collectivités locales, propriétaires des installations.

La publication du décret sur les pertes d'exploitation

Depuis 20 mois l'ANDES s'est fortement mobilisée avec ses partenaires afin de demander une compensation des pertes d'exploitation des complexes aquatiques en France. Avec des diminutions de fréquentation et de recettes commerciales de plus de 60% depuis le début du confinement par rapport à l'année N-1, le modèle économique des piscines publiques a fonctionné en mode fortement dégradé.

Le décret n° 2021-1495 du 17 novembre 2021 vient concrétiser ces efforts pour préciser les modalités d'application de la loi n° 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021. Au mois d'octobre 2021, ce sont plus de 15 M€ versés à 80 structures, que ce soit des installations sportives (centres aquatiques, centres équestres, golfs... 50 régies aidées pour 12,5 M€) ou des bases de loisirs (une trentaine pour 3,5 M€).

Plus précisément ce décret porte sur :

- les modalités de calcul et de versement des dotations accordées aux régies industrielles et commerciales pour compenser la dégradation de l'épargne brute subie en 2020.
- les modalités de calcul et de versement des dotations octroyées aux collectivités et établissements pour compenser les pertes tarifaires de l'année 2020 liées à leurs services publics administratifs.
- les pertes sur les redevances versées par les délégataires de service public.



Les 3 fiches pratiques réalisées avec le CNOSF et l'ANDIIS



Le protocole d'organisation des entraînements ou compétitions dans les ERP de type X (intérieur)



Le protocole d'organisation des entraînements ou des compétitions dans les ERP de type PA (extérieur)



L'avenant spécial « Covid-19 » à la convention de mise à disposition des installations qui lie la commune aux associations

Retrouver ces fiches sur www.anDES.fr

Conseil d'Administration

Elus Référents

Titulaire : **Stéphane Kroemer**, Adjoint au Maire en charge du Sport de Luxeuil-les-Bains (70)

Suppléante : **Catherine Leonidas**, Adjointe au Maire en charge du Sport de La Rochelle (17), Vice-Présidente de l'ANDES

CA du 07/10/2021

➤ **Adoption des interventions financières** de l'Agence à destination du soutien aux projets d'investissement en faveur des équipements sportifs (suite aux comités de programmation et au décisions territoriales)

➤ **Bilan des JOP** Tokyo 2020 et perspectives

Assemblée Générale

Elus Référents

Titulaires :

Catherine Léonidas, Adjointe au Maire en charge du Sport à La Rochelle (17), Vice-Présidente de l'ANDES

Stéphane Kroemer, Adjoint au Maire en charge du Sport de Luxeuil-les-Bains (70)

Suppléants :

Patrick Apperé, Adjoint au Maire en charge du Sport à Brest (29), Président de l'ANDES

Brigitte Masson, Adjointe au Maire en charge du Sport à Saint-Etienne (42), Vice-Présidente de l'ANDES

AG du 15/06/2021

• **Bilan et perspectives** de l'Agence après 2 années de fonctionnement

• **Désignation des Vice-Présidents** suite aux diverses élections (départementales et régionales, CNOSF)

• **Présentation et validation du rapport d'activité** de l'Agence

Comité de programmation « Equipements »

➤ **22/09** : Comité ayant pour but d'arbitrer des dossiers de demande de subventions dans les différentes enveloppes nationales au titre de la session 2021 (Plan Aisance Aquatique, Corse et Outre-Mer, Mise en accessibilité, Equipements fédéraux spécifiques).

➤ **25/10** : Comité ayant pour but d'aborder les orientations et priorités pour l'année à venir.

Élu référent : **Vincent Saulnier**, Maire délégué de Château-Gontier Bazouges, Vice-président de la CC de Château Gontier et Secrétaire général de l'ANDES

➤ Travail des dossiers en amont, avec la sollicitation de plusieurs référents départementaux ANDES, dans le but de **représenter et porter la voix des collectivités locales auprès des autres acteurs** (Etat, Mouvement Sportif, Acteurs Economiques). Un temps d'échanges a également été fait avec la Fédération Française de Natation afin d'envisager les principales orientations.

Groupe de suivi Développement des Pratiques

➤ **Réunions 2 fois / an** afin de faire un point global sur les différents éléments d'actualités et l'avancement ou bilan des campagnes et activités de l'Agence (emplois, équipements, Pass'Sport, Conférences Régionales du Sport, ...)

Elus Référents

Titulaire : **Stéphane Kroemer**, Adjoint au Maire en charge du Sport de Luxeuil-les-Bains (70)

Suppléante : **Catherine Leonidas**, Adjointe au Maire en charge du Sport de La Rochelle (17), Vice-Présidente de l'ANDES

Concernant les territoires de Corse et d'Outre-Mer, les installations sont en attentes des différents arrêtés ministériels précisant la composition en adaptation des spécificités locales.

Comité Emploi

➤ **08/11** : Réunion du comité afin de faire un point d'étape sur la stratégie de développement de l'Agence, le bilan à date de la campagne emplois, apprentissage et dispositifs associés (Emplois Sportifs Qualifiés Nationaux et Territoriaux, « 1 jeune 1 solution », ...) ainsi qu'aborder les perspectives pour l'année 2022

Elus Référents

• **Line Malric**, Adjointe au Maire en charge des Sports à Blagnac (31), Trésorière de l'ANDES

• **Frédéric Leclerc**, Adjoint au Maire en charge des Sports à Montlouis-sur-Loire (37), Trésorier Adjoint de l'ANDES

➤ **Suivi des campagnes** et participations aux réflexions générales du Comité

➤ **Rappel des résultats de l'enquête ANDES** sur le déploiement du Pass'Sport dans les collectivités

Conférences Régionales du Sport (CRdS)

- **Travail avec l'Association des Maires de France (AMF)** suite à la parution du décret fixant la composition des instances afin d'effectuer des désignations en accord entre l'ANDES et l'AMF.
- **Au total, ce sont 57 référents départementaux ANDES qui siègent au sein des différentes CRdS,** (44 titulaires et 13 suppléants) et s'investissent au travers des commissions thématiques.
- 2 élus ANDES ont été élus Vice-Président de leur Conférence : **Mustapha Mzari-Rossi** (adjoint au Maire en charge du Sport à Cormelles-le-Royal (14)) en Normandie et **Pierre Rabadan** (adjoint au Maire en charge du Sport à Paris (75), Vice-Président de l'ANDES) en Ile de France.
- **Participation aux réunions d'installations** (visioconférence ou présentiel en fonction de la date et de la situation sanitaire).

Région	Date
Centre Val de Loire	20/01/21
Bretagne	02/04/21
Pays de la Loire	27/01/21
Nouvelle-Aquitaine	07/04/21
Auvergne Rhône Alpes	03/03/21
PACA	13/04/21
Hauts-de-France	15/03/21
Normandie	11/05/21
Grand-Est	16/03/21
Ile-de-France	27/05/21
Bourgogne Franche Comté	29/03/21
Occitanie	09/09/21

Comité de Coordination Conférences Régionales du Sport

29 membres

Rapporteurs :



Stéphane KROEMER Vincent SAULNIER

Technicien : Gwenaël SOUMY

Suite à la nouvelle gouvernance du sport en France et sa déclinaison territoriale, les Conférences Régionales du Sport (CRdS) se sont installées au fil de l'année 2021.

Afin de garder une cohérence et une unicité au sein du collège des collectivités, il est nécessaire d'avoir un lieu privilégié pour échanger sur l'avancement en territoire, établir des positions et faciliter les échanges avec les autres collèges.

Une première réunion a eu lieu en présentiel en marge du Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMCL), le 16 Novembre. Cela a permis de faire un

point d'étape sur les problématiques identifiées en fonction des territoires ainsi qu'aborder les prochaines étapes et enjeux de la mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance.

La commission aura donc pour but :

- De faire régulièrement un point d'étape sur l'avancée de la nouvelle gouvernance du sport en territoire ;
- D'identifier et traiter des problématiques régionales par le partage d'informations et en ayant un regard concerté global ;
- Etablir des positions et travailler sur les thématiques traitées au sein de ces instances.



L'ANDES présente au salon des maires et des collectivités locales (SMCL) à la rencontre des élus et des acteurs du sport.



Renouvellement de convention avec la Fédération Française de Tennis



Echange avec la Fédération Française de Badminton



Renouvellement de convention avec la Fédération Française de Basket Ball



Renouvellement de convention avec EDF - Collectivités



Echange avec M. Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France



Echange avec la Fédération Française de Boxe



NOS PLUS BELLES REUSSITES

CERFRES - Règlements Fédéraux : des économies estimées à hauteur de 1 Md€ sur les finances locales

Réduction de 2 à 1 vidange annuelle des piscines publiques (30 M€ d'économies/an), arrêté du 7 septembre 2016, publié aux JO le 17 septembre 2016.

Autorisation des buts auto-stables, mois de mars 2016 par la modification du décret buts datant de 1996.

Obtention d'une compensation des pertes d'exploitation des complexes aquatiques en raison de la Covid-19. Soit 15M€ en octobre 2021.

Maintien des dimensions des terrains existants de football (6 000) afin que les modifications réglementaires FFF ne s'appliquent qu'aux nouvelles installations.

Autorisation de délégation de responsabilité de la surveillance des ERP aux associations (11 décembre 2009).



FORMATION

Financements, responsabilité juridique... découvrez nos formations dédiées aux élus(e)s

Depuis plus de 25 ans, l'ANDES a pour vocation d'accompagner les élus locaux pour la mise en œuvre de leur politique sportive sur tout le territoire national.

Fort de cette expérience, nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin dans cet accompagnement en répondant aux besoins exprimés par notre réseau et ainsi proposer des sessions de formation afin d'aborder des thématiques précises et spécifiques relatives aux problématiques des élus au quotidien.

Cette offre a cinq grands objectifs :

- Apporter des savoirs théoriques et des connaissances techniques
- Transmettre des méthodes de projet, des outils (réglementaires, juridiques...) et des supports pédagogiques (dont les publications de l'association)
- Partager des expériences de terrain, et des études de cas concrets
- Conseiller et pointer des points de vigilance
- Écouter et répondre aux questions – échanger avec les participants sur leurs problématiques.

Les lieux des sessions de formation seront prioritairement choisis pour des raisons d'accessibilité en transport, mais la volonté de la structure est bien de pouvoir rester au plus proche des élus locaux.

Journée type en présentiel :

Café d'accueil à partir de 9h30

Début de la formation à 10h

Pause repas : 12h30 - 13h30

Fin de la formation : 16h

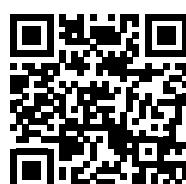
Tarifs (repas inclus) :

Adhérents : 300€

Non adhérents : 400€

Si moins de 5 inscrits (formation en distanciel)

L'association est agréée par le Ministère de la Cohésion des Territoires pour la formation des élus locaux. Ainsi, tous les frais engagés par l'élu participant à une session de formation sont remboursés au titre des crédits inscrits dans le budget de la collectivité. L'élu peut également faire une demande de remboursement auprès de la Caisse des Dépôts afin de profiter de son compte « DIF élus ».



Plus d'information :

Par mail : formation@andes.fr

www.andes.fr/organisme-de-formation-de-formation



ADHÉSION

Comment profiter de tous les services de l'ANDES ?

LES MODALITÉS D'ADHÉSION

Pour que votre collectivité puisse bénéficier des services proposés par l'ANDES, voici la démarche à suivre :

- Délibération en conseil municipal / communautaire.
- Envoi de la copie de la délibération au secrétariat de l'ANDES.
- Envoi de la fiche de coordonnées
- Règlement de la cotisation annuelle par mandat administratif dès réception de la facture.
- Votre identifiant et votre code d'accès vous seront transmis par mail à la réception de votre paiement de cotisation.

TARIFS

Prix par commune (jusqu'au 31 décembre 2022)

MOINS DE 1 000 HABITANTS	57 € TTC
DE 1 000 À 4 999 HABITANTS	113 € TTC
DE 5 000 À 19 999 HABITANTS	239 € TTC
DE 20 000 À 49 999 HABITANTS	478 € TTC
DE 50 000 À 99 999 HABITANTS	955 € TTC
100 000 HABITANTS ET PLUS	1 782 € TTC
PLAFOND POUR LES EPCI DE MOINS DE 500 000 HABITANTS	4 986 € TTC

Pour les groupements de communes (communautés urbaines, d'agglomérations, communes et métropoles), une tarification particulière est mise en place, avec une pondération pour les groupements de moins de 500 000 habitants sur le montant d'adhésion. Se renseigner auprès des services de l'ANDES.



Association Nationale Des Elus en charge du Sport
Les Espaces Entreprises de Balma Toulouse | BAT 35
18 avenue Charles de Gaulle 31130 BALMA

Tél. : 05 34 43 05 18 – contact@andes.fr
www.andes.fr |  [@reseauANDES](https://twitter.com/reseauANDES)